

## Journée d'étude franco-allemande

### DEVELOPPEMENT DE LA CONCURRENCE DANS LES SERVICES PUBLICS : LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES SECTEURS A CONCURRENCE REGULEE

Institut Historique Allemand (Paris), le 16 novembre 2009

#### Responsables scientifiques :

René LASSERRE, Directeur du Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine (CIRAC), Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise

Henrik UTERWEDDE, Directeur adjoint de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg (DFI)

Organisée dans le cadre d'un projet de formation-recherche sur le thème « *Relations professionnelles et régulation sociale dans les services d'intérêt général. Comparaison France-Allemagne* » mené conjointement par le CIRAC et l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg sur la période 2008-2010 avec le soutien du CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne, Paris), la journée d'étude portera sur *le management du personnel et l'évolution des conditions statutaires dans le cadre du processus européen de libéralisation des services publics*. Axée autour des services d'intérêt économique général (SIEG) tels que les services de réseau (secteur postal, télécommunications, transports ferroviaires et énergie) et les services locaux (approvisionnement en eau et traitement des déchets), la rencontre permettra d'aborder les enjeux de la gestion des ressources humaines ainsi que l'évolution des conditions d'emploi, de travail et de rémunération au sein d'anciennes entreprises monopolistiques évoluant aujourd'hui sur des marchés libéralisés ou en cours de libéralisation. Elle s'adresse aux représentants des partenaires sociaux, à des experts de la thématique traitée et sera ouverte aux étudiants de niveau Master et doctorants intéressés.

Cette manifestation offrira l'occasion d'approfondir la réflexion engagée au cours d'une première journée d'étude consacrée à la mutation du paysage syndical et des modes de régulation sociale dans les anciens services publics en France et en Allemagne (compte rendu disponible sur le site du CIRAC : [www.cirac.u-cergy.fr/debats.php](http://www.cirac.u-cergy.fr/debats.php)). Le programme de formation-recherche sera achevé en 2010 par la tenue d'un colloque intitulé « Evolution respective des systèmes allemand et français de relations sociales dans le contexte de la dérégulation européenne des services d'intérêt général ».

#### **Problématique**

En France comme en Allemagne, la plupart des SIEG fournis par des grandes entreprises de réseau ont fait l'objet de mesures communautaires sectorielles depuis les années 1980 en vue de leur libéralisation. L'ouverture progressive des marchés à la concurrence, souvent accompagnée de privatisations partielles ou totales des opérateurs « historiques », a alors bouleversé les modèles de gestion monopolistiques nationaux institués au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Dans la période antérieure à la dérégulation, la fixation des conditions de rémunération et de travail ainsi que la gestion des ressources humaines dans la plupart des entreprises de service public étaient régies, dans les deux pays, par un système de relations professionnelles particulier relativement homogène. La libéralisation de l'offre et son ouverture à des opérateurs privés dans ces secteurs a conduit dans les deux pays à l'émergence progressive de systèmes de régulation sociale hybrides et très hétérogènes selon les activités. En Allemagne, les syndicats catégoriels ont pris le pas sur les organisations traditionnelles de branche, le dialogue social étant désormais transféré au niveau de l'entreprise. Le fractionnement syndical ainsi observé se révèle également patent de ce côté-ci du Rhin, où la différenciation par activité qui s'opère au sein des entreprises de service public est assortie d'une redéfinition de l'organisation et d'une accentuation du rôle de l'échelon local, sur lequel les syndicats perdent une certaine capacité d'influence.

C'est donc au niveau de l'entreprise que semblent dorénavant se décider et s'appliquer les conventions collectives dans les SIEG en voie de libéralisation, ce qui nous mène à nous interroger sur le rôle croissant de la gestion des ressources humaines dans les entreprises de service public, notamment au regard de la redéfinition des statuts des salariés, différenciée selon les secteurs.

### ***Objectifs de la journée d'étude***

La manifestation a pour ambition d'étudier *les enjeux sociaux de la régulation* quant à l'évolution des conditions de rémunération, d'emploi et de travail dans ces activités antérieurement « protégées » et désormais soumises à concurrence.

Sur la base d'études de cas tirées de l'expérience de grands opérateurs sectoriels, on examinera dans quelle mesure ces nouveaux régimes de régulation conduisent ou non à une dévalorisation et à une précarisation des statuts sociaux ou si au contraire, par le biais d'une gestion des ressources humaines diversifiée et modernisée, elle offre de nouvelles perspectives de qualification et de carrière aux salariés, tout en leur garantissant une stabilité d'emploi plus grande que celle offerte dans le secteur privé de l'industrie et des services marchands plus directement exposés à la concurrence mondiale.

## Développement de la concurrence dans les services publics : les nouveaux enjeux de la gestion des ressources humaines dans les secteurs à concurrence régulée

*Journée d'étude du 16 novembre 2009*

### Pré-programme (état au 12/10/09)

- |               |   |
|---------------|---|
| 9h30 – 10h00  | <p><b>Introduction</b><br/><i>René Lasserre, Directeur du CIRAC, Université de Cergy-Pontoise</i><br/><i>Leo Kießler, Membre de l'Institut de Sociologie, Université de Marburg</i></p>   |
| 10h00 – 12h30 | <p><b>Gestion des ressources humaines dans les services économiques d'intérêt général</b></p>   |
| 10h00 – 10h45 | <p>* Développement des ressources humaines dans les entreprises françaises de service public<br/><i>Jean-François Amadieu, Directeur du Centre d'Etude et de Recherche sur les Organisations et la Gestion des Relations Sociales (CERGORS), Université Paris I</i></p> |
|               | <p>(Pause : 10h45 – 11h00)</p>  |
| 11h00 – 11h45 | <p>* Mutation du management dans les entreprises de service public en Allemagne<br/><i>Dieter Wagner, Titulaire de la Chaire Organisation et Personnel, Université de Potsdam</i></p>   |
| 11h45 – 12h30 | <p>* Le management du personnel au sein d'EDF<br/><i>Bernard Caron, Directeur des Relations Sociales du Groupe EDF (pressenti)</i></p>  |
| 12h30 – 14h15 | <p><b>Déjeuner</b></p>  |
| 14h15 – 16h45 | <p><b>Impact de la libéralisation sur l'évolution des statuts des salariés</b></p>  |
| 14h15 – 15h00 | <p>* Nouvelles conditions d'emploi dans les services publics en Allemagne<br/><i>Achim Meerkamp, Membre du Comité directeur de Verdi</i></p>  |
| 15h00 – 15h45 | <p>* L'évolution des statuts des cheminots avec l'arrivée de nouveaux opérateurs ferroviaires<br/><i>Marnix Dressen, Membre du Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques (CLERSE), Université de Lille I</i></p>                            |
|               | <p>(Pause : 15h45 – 16h00)</p>  |
| 16h00 – 16h45 | <p>* Les conséquences de la privatisation sur les emplois statutaires de la Deutsche Bahn<br/><i>Claudia Panke, Maire de la ville de Wülfrath, Ancienne Directrice du personnel de DB European Railservice GmbH, DB AutoZug GmbH et CityNightLine AG CNL</i></p>        |
| 16h45 – 17h00 | <p><b>Conclusion</b><br/><i>René Lasserre, Directeur du CIRAC, Université de Cergy-Pontoise</i><br/><i>Henrik Uterwedde, Directeur adjoint de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg (DFI)</i></p>   |

*Langues pratiquées : allemand et français. Les interventions et débats feront l'objet d'une traduction simultanée.*

### Lieu de la manifestation :

*Institut Historique Allemand, Hôtel Duret de Chevry, 8 rue du Parc-Royal, 75003 Paris*